



critères pour consideration comme residence principale.

Par **kmol**, le **15/09/2011** à **08:38**

Bonjour à tous,

J'ai un petit problème, je vais tout vous expliquer au cas ou vous auriez une idee à me suggerer. Mais ma question à la fin sera tres simple je vous rassure ?

J'ai acheté ma maison avec ma conjointe il y a 3 ans. Nous avons décidé (surtout elle en fait) de nous séparer. J'ai quitté la maison le temps de la vendre, je suis retourné chez ma mere à 75km de mon boulot... (car je peux pas payer la moitié des mensualités de la maison + une location d'appart).

Pour ne pas payer de taxes sur la plus value à la revente, il faut que cette residence reste officiellement ma residence principale (en fait il y a une tolérance d'un an qui est appliquée durant laquelle on n'est pas taxé lors de la vente). Mais je n'ai pas envie de prendre le risque de revendre ma maison obligatoirement dans l'année qui vient sous peine de perdre de l'argent.

Par contre j'ai vraiment besoin de déclarer mon adresse réelle actuelle à mon entreprise, (celle qui sera également affichée sur mes fiches de payes), pour tout un tas de raisons, genre les déplacements pour aller au boulots qui me sont remboursé en cas d'astreinte...

Alors ma question finale, quelle est la période minimale durant laquelle je doit habiter officiellement ma résidence pour qu'elle soit considérée comme principale, (il me semble six mois),

Comme ca je pourrais déjà déclarer ma nouvelle residence à mon entreprise, pendant moins de six mois et aviser par la suite...

Merci de votre lecture et de vos réponses s'il y a ;)